

Les importations de lait en baisse de plus de 27% sur les 8 premiers mois



ALGER - La facture d'importation de lait (y compris matières premières) a reculé à 557,58 millions de dollars (usd) durant les huit premiers mois de 2016, contre 770,3 millions usd à la même période de 2015, soit une baisse de 27,61%, a appris l'APS auprès des Douanes.

Les quantités importées (lait en poudre, crèmes de lait et matières grasses laitières utilisées comme intrants) ont reculé pour s'établir à 236.931 tonnes (T) contre 258.913 T, soit une réduction de 8,5% entre les deux périodes de comparaison, indiquent les chiffres du Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis).

Outre la baisse des quantités importées, la facture a surtout reculé en raison de la chute des prix mondiaux de cette denrée alimentaire.

En effet, la moyenne des prix à l'importation par l'Algérie des poudres de lait sur les 5 premiers mois de 2016 s'est établie à 2.425 usd/tonne contre 2.962 usd/tonne sur la même période de 2015, soit une baisse 18,1%.

Afin de réduire les importations de ce produit et de promouvoir la filière lait, de nouvelles mesures avaient été décidées par le gouvernement en faveur des éleveurs et des opérateurs de ce secteur en augmentant la subvention du lait cru et en encourageant l'investissement, avec l'objectif de baisser les importations de la poudre de lait de 50% à l'horizon 2019.

Le gouvernement a ainsi décidé que le prix de référence du litre de lait cru de vache soit fixé à 50 DA (contre 46 DA auparavant), se répartissant entre 36 DA le prix de cession du lait cru aux laiteries et 14 DA de subvention de l'Etat, contre, respectivement, 34 DA et 12 DA auparavant.

En réponse à la préoccupation des éleveurs relative à l'accès à l'aliment de bétail et à la régulation du marché de ce produit, il a été décidé d'approvisionner directement les éleveurs en matière de son (résidu de mouture de blé).

D'autres mesures de facilitation à moyen terme ont été prises par le gouvernement afin d'asseoir une stratégie de relance de la filière lait.

Il s'agit notamment de l'accès des professionnels de la filière lait au foncier agricole pour leur permettre d'investir en amont de cette filière et concourir au développement des grandes cultures (céréales et fourrages).

Les pouvoirs publics ambitionnent, dans ce cadre, de promouvoir la création de fermes modernes intégrées pour l'élevage bovin laitier et la production de céréales et de fourrages dans le cadre de contrats-programmes.

Il s'agit aussi d'encourager l'utilisation du crédit de campagne "R'fig" pour investir dans la production des fourrages, tandis que les coopératives des éleveurs seront incitées à recourir à l'exploitation des périmètres irrigués, notamment dans les Hauts-Plateaux et le Sud.